

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du conseil spécialisé pour la filière céréalière du 11 juillet 2018

Le conseil spécialisé pour la filière céréalière, réuni le 11 juillet 2018 sous la présidence de Rémi Haquin, a dressé le bilan de la campagne commerciale 2017/18.

Bilan de la campagne commerciale 2017/18 pour les céréales françaises

Blé tendre : forte revalorisation de la collecte en fin de campagne, alourdissement du stock final

La campagne commerciale 2017/18 vient de s'achever. Les livraisons de blé français vers l'Union européenne sont estimées à près de 9,3 Mt, en hausse de 235 000 tonnes par rapport aux prévisions du mois dernier, ce qui compense la baisse des exportations à destination des pays tiers désormais évaluées à moins de 8,2 Mt (- 230 000 tonnes par rapport aux dernières prévisions). Certains chargements portuaires ont en effet été retardés en raison des grèves SNCF et seront comptabilisés sur la campagne 2018/19. La belle performance des ventes de blé français vers l'Union européenne mérite d'être soulignée, un score inédit depuis 2005/06.

Le stock final s'alourdit néanmoins à 3 Mt en raison d'une forte revalorisation de la collecte en fin de campagne, désormais estimée à 33,4 Mt (+ 400 000 tonnes par rapport au mois dernier). Ce surplus de collecte provient d'une prévision en baisse des stocks en ferme.

Orges : des ventes à destination de l'Union européenne moins dynamiques que prévu

Les ventes d'orges vers l'Union européenne sont estimées à 3,4 Mt. Les exportations vers les pays tiers ne devraient pas dépasser 2,6 Mt (- 200 000 tonnes par rapport aux prévisions du mois dernier). Le stock de fin de campagne s'alourdit par voie de conséquence à près de 1,7 Mt.

Le stock final de maïs est estimé à 2,9 Mt, en légère hausse par rapport au mois dernier, en raison principalement de ventes vers l'Union européenne un peu plus faibles qu'escompté (4,9 Mt, soit 50 000 tonnes de moins que les prévisions du mois dernier).

Garantie d'aval accordée aux collecteurs pour la campagne commerciale 2017/18

19 % des collecteurs actifs, soit 216 collecteurs (coopératives, unions ou filiales de coopératives, négociants) ont bénéficié de l'aval de FranceAgriMer au cours de la campagne commerciale 2017/18. Ces collecteurs avalisés représentent plus des trois quarts de la collecte nationale. Pour la campagne 2018/19, l'établissement a reçu 215 dossiers de demande d'aval.

L'aval garantit le paiement comptant des agriculteurs pour les céréales livrées aux collecteurs.

Étude sur les variétés des céréales à paille semées pour la récolte 2018

Comme chaque année, FranceAgriMer a réalisé une enquête auprès de plus de 45 000 producteurs de céréales répartis dans toute la France, concernant les variétés de blé tendre, blé dur, orge et triticale semées pour la récolte 2018.

Concernant le blé tendre, les variétés panifiables progressent encore et représenteraient 97 % des surfaces (+ 1 % par rapport à 2016). La diversification variétale se confirme en blé tendre avec toutes les variétés sous la barre des 8 %. À l'inverse, la concentration est de mise en blé dur : la première des variétés utilisées occupe la moitié des surfaces, loin devant les autres.

Qualité des blés : mieux caractériser l'aptitude des variétés pour les différents usages

ARVALIS-Institut du Végétal a présenté au conseil spécialisé les voies de progrès engagées pour mieux caractériser les variétés selon les différents usages.

Pour une utilisation boulangère, le blé est principalement évalué en fonction de son aptitude à la panification. Mais ce test rigoureux peine à être représentatif de tous les usages. La part de la boulangerie industrielle ne cesse d'augmenter et les pratiques boulangères évoluent, même dans l'artisanat, avec le recours systématique au froid.

ARVALIS-Institut du végétal constate aujourd'hui une raréfaction des variétés permettant d'obtenir des protéines extensibles, très recherchées par les meuniers pour la panification même si leur note au test de panification est moyenne. Pour adapter l'offre à la demande, il sera donc nécessaire de développer de nouveaux tests plus proches des utilisations.

Concernant le blé dur destiné à la semoulerie et à la fabrication de pâtes, le projet de filière « Prédipâtes », porté par ARVALIS et financé sur crédits CASDAR a pour objet la mise au point d'un test de laboratoire pour apprécier la valeur d'usage du blé dur. Le projet, démarré en novembre 2016 s'achèvera en juin 2020.

Pour l'amidonnerie, les travaux engagés semblent indiquer que la génétique pèse plus que les pratiques sur l'aptitude à la transformation pour ce secteur. Les variétés qui répondent le plus favorablement au process sont aussi les variétés à protéines extensibles.

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr